



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 21 mai 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par Liborio CICCARELLO  
*liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr*  
03 87 34 34 12

à

Monsieur le Maire  
Mairie de Dalem  
1 rue de l'école  
57550 Dalem

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise en place d'un dispositif de régulation du transit sédimentaire sur la commune de Dalem  
Dossier de déclaration n° 57-2019-000164

PJ : Récépissé de déclaration - Courrier de notification  
Fiche descriptive  
Dossier de déclaration

Ref : Déclaration -D 57-2019-000164 mairie

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **La mise en place d'un dispositif de régulation du transit sédimentaire sur la commune de Dalem (57)**

Ce dossier a été déposé par : SIAGBA, représenté par M. Jean-Luc Wozniak, son Président. Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- le descriptif de l'opération ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2019-000164** en date du 14 mai 2019, accompagné du courrier de notification du 14 mai 2019.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d' un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau,

Valérie ANTOINE-POTIER